

Association Culturelle Saint Clair

RAPPORT D'ACTIVITES 2021

1. FONCTIONNEMENT DE L'ACSC

Depuis l'Assemblée générale de Janvier 2021 :

1/ Le bureau

est composé de 4 membres :

- Yolande Guiloineau, présidente
- Martine Abgrall-levy, secrétaire
- Jocelyne Paulet, trésorière
- Marie Girard, trésorière adjointe.

2/ Le conseil d'administration

est composé des 4 membres du bureau et de 3 administratrices :

- Katy Fraisse,
- Maud Martinet,
- Annie Moser.

Le conseil d'administration se réunit mensuellement afin d'organiser les projets déterminés pour l'année, de préparer et voter les budgets ainsi que les rapports de l'A. Gale.

3/ Les adhérents 2021

- Nombre d'inscrits

2021 : 100 : *moins d'artistes car vacances en septembre pr les séniors*
2020 : Mise en sommeil de l'ACSC + Pandémie
2019 : 118
2018 : 100

- Répartition

7 ACSC – 23 Marcheurs – 71 Artistes dont un collectif de 9 – 3 Soutiens
Certains adhérents ont un double statut (CA+marcheur OU marcheur+artiste OU CA+artiste)

Une carte d'adhérent est établie, un récépissé est délivré sur demande par la trésorière.

4) Les réunions

- L'Assemblée Générale du 27 janvier 21 a été effectuée à huis clos conformément aux décrets précisant l'organisation des AG pendant l'épidémie.
Après avoir avisé les adhérents des différents points à l'ordre du jour et informé des différents rapports annexés, les votes ont eu lieu par correspondance. Le dépouillement a été effectué par le CA et 2 membres scrutateurs extérieurs pour la validité des résultats.
La démarche retenue a été validée par le CSA.
- du Conseil d'administration
En distanciel, en présentiel, à huis clos, nous nous sommes adaptées au contexte sanitaire mais nous n'avons jamais cessé de travailler à l'organisation et à la gestion de l'association.
9 réunions de CA mensuelles : ne sont pas comptabilisées les réunions de travail ni les réunions de bureau.

- Réunion artistes/propriétaires pour AeM : Dimanche 13 Juin 21
La maison du village n'étant pas encore mise en conformité suite aux travaux, il a fallu trouver un lieu pour accueillir les exposants et les propriétaires.
Ce fut donc dans la cour d'une administratrice, chacun apportant sa chaise pliante et masqué qu'elle eut lieu. Heureusement, le soleil fut généreux !
Malgré ces contraintes, l'assistance fut nombreuse.
Chacun a pu visiter son lieu d'exposition, faire connaissance avec le propriétaire accueillant et repartir avec affiches et flyers pour la publicité de l'événement.
- Avec les partenaires institutionnels
 - . 2 entretiens avec le maire adjoint responsable de la vie associative sans compter quelques échanges informels.
 - . Entretien avec la responsable du pôle culturel du PNR.
- Avec les animateurs
des diverses manifestations pour leur organisation, notamment pr les répétitions musicales.

5) La diffusion de l'information

*Le site de l'ACSC

Le site www.artistesenmai.fr est bien opérationnel.

Vs y retrouverez toutes les informations et documents liés au fonctionnement de l'association.

Y figurent aussi les publicités et comptes-rendus de chaque activité et manifestation avec une galerie photos.

*Création facebook

Ns évoluons ds notre communication et y faisons apparaître l'essentiel de nos informations.

6) La publicité des événements est effectuée par nos soins par un boîtage ds le village, un affichage dans Frémainville et les villages extérieurs, par des banderoles mais aussi sur les sites de l'association, de la mairie.

Parution d'articles ds les journaux régionaux et notamment dans le pt journal de Sagy qui ne manque pas de relayer nos informations.

Les adhérents bénéficient d'une information personnalisée ainsi que M. le Maire et son adjoint, responsable de la vie associative, les présidents des associations du village et la directrice de l'école.

7) Stock

Afin de faciliter la gestion des stocks et de limiter les dépenses liées à des achats qui feraient doublon, une fiche de stock est réalisée et mise à jour après chaque manifestation.

Un inventaire est établi pour le matériel spécifique d'AeM, entreposé chez chacune d'entre nous.

2. LES ACTIVITES

LES BALADES DU PETIT PATRIMOINE

L'ACSC ne propose qu'une seule activité : « *les balades du petit patrimoine* ».

Activité qui a pour but de découvrir le Vexin, de renouer avec la nature, pour rester en forme ou pour trouver, l'espace d'un moment, la convivialité d'un groupe de marcheurs.

L'ACSC organise ces randonnées le dimanche, une fois toutes les 3 semaines environ sur les sentiers du Vexin, sous la houlette de G. Guiloineau qui remplit son contrat bénévolement. Qu'il en soit vivement remercié.

Le départ a lieu à 10H dans un village environnant. La balade, d'une distance de 8 km à 10 km environ, dure environ 2H30.

Le planning est effectué pour l'année. Néanmoins chaque mois, les marcheurs sont prévenus par mail du lieu de rendez-vous avec le plan de la marche prévue. Chacun peut retrouver les informations sur le site.

Cette activité est en cohérence avec nos objectifs, à la rencontre du petit patrimoine local ou de l'Art, sans oublier la convivialité qui soude ce groupe.

a) Inscriptions

23 marcheurs inscrits dont 6 inscriptions nouvelles et 17 renouvellement.
2 personnes sont venues nous rejoindre en juin pour tester.

b) Programme

Le calendrier a été bien perturbé en raison de l'épidémie. Il a fallu s'adapter aux périodes de confinement et aux mesures sanitaires en vigueur.
9 sorties cette année ont tout de même pu être fixées.

3. LES ANIMATIONS

Malgré le contexte sanitaire, nous avons pu respecter les projets définis pour l'année 2021 même si nous avons dû en différer certains et les adapter aux conditions en vigueur.

1) 20 juin 21 : 4^{ème} **BALADE CONTEE**

Elle a signé la reprise de notre activité et a été autorisée par la préfecture puisque le cahier des charges était respecté.

Ns rappelons qu'il s'agit d'une activité offerte par l'ACSC donc gratuite pr le public (sauf le goûter).

Vif succès sous une météo généreuse.

Le décor naturel et boisé du village servit de théâtre à A. Castagnetti, conteuse professionnelle, invitant les participants à voyager au pays de Dame Nature. Une histoire cachée derrière un brin d'herbe, une amenée par un oiseau, une autre fredonnée par une fleur...

Sur le même thème, ritournelles et chansons sont venues se glisser entre les contes pour célébrer la fête de la musique.

Manifestation intergénérationnelle puisqu'une quarantaine d'enfants sont venus accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

Ovation aux enfants de l'école pour les décorations du parcours : radeaux écologiques sur la mare, oiseaux, fleurs, pour leur participation chantée et leur sens de l'écoute.

Sur le parvis de l'église, le goûter fut le bienvenu pour le plaisir des papilles et se reposer après cette balade bucolique.

Démonstration de batterie et chants ont terminé cet après-midi festif.

2) WE du 11 et 12 septembre : 10^{ème} édition d' «ARTISTES EN MAI** »**

Temps fort de notre saison culturelle puisque cet événement est à la base de la création de l'association.

L'ambiance était festive, joyeuse, sereine pour fêter les 10 ans d' « *Artistes en Mai* » sous une météo radieuse.

Edition anniversaire sur laquelle nous avons travaillé depuis 2019 car elle aurait dû avoir lieu en 2020. Mais suite à la mise en sommeil de l'ACSC pour une année, doublée de l'épidémie Covid, elle fut reportée en 2021.

Vu le contexte sanitaire et sur les conseils de la préfecture, nous avons différé d'emblée son organisation au mois de septembre et l'avons donc intitulé provisoirement « *Artistes en septembre* ».

Les villageois, les adhérents et les différents partenaires institutionnels en ont été avisés personnellement.

Retours positifs sur la manifestation des participants et des visiteurs.

Certains nous ont exprimé leur satisfaction sur le fait que l'exposition soit centralisée. En l'absence d'inscription de propriétaires en haut du village, seul le bas du village a été investi.

a) **Objectifs**

Pour rappel, l'objectif général de l'ACSC est de promouvoir l'Art en milieu rural.

Cet événement artistique permet d'inciter les talents locaux à oser s'exprimer, notamment les Frémillons, à aller plus loin, à dynamiser les savoir-faire, donner des ailes aux artistes, contribuant à la réussite de cette manifestation au rayonnement vexinois pour ne pas dire départemental.

Cette exposition artistique, hors les murs, se conjugue à l'Art du jardin même si septembre n'est pas le mois rêvé pour les jardins et trottoirs fleuris.

C'est aussi compliqué pour l'organisation car la rupture des vacances ne facilite pas les démarches et les actions à entreprendre. (Rentrée des classes, vacances des seniors, de certains interlocuteurs...)

b) **Thème :**

Le thème « *l'envolée* » se révéla bien adapté :

- **envolée de la manifestation** de mai vers septembre après l'interruption Covid ;
- **envolée à la campagne** : le besoin d'évasion était recherché : le succès ne s'est pas démenti car **600 visiteurs** environ ont déambulé dans un musée à ciel ouvert et flâné dans les jardins sous un soleil resplendissant,
Le public ne s'y trompe pas (et il ns le dit) : il apprécie la sensibilité, la sérénité, la convivialité qui se dégagent de cette atmosphère toute particulière, conjugué à la douceur des lieux.
Certains découvrent le village car il n'est pas passant, d'autres n'en soupçonnaient pas l'existence.
Belle occasion de le faire connaître, le faire vivre et le valoriser.
- **envolée verte : 25 propriétaires et lieux publics** ont invité les visiteurs à la flânerie en offrant une vitrine privilégiée des œuvres.
Nous louons les efforts des propriétaires accueillants qui mettent tout leur cœur à proposer un lieu ouvert, agréable, pour que chacun puisse profiter de ces beaux jardins.
L'église ne peut plus être lieu d'exposition pour des raisons de sécurité ainsi que la mairie depuis sa rénovation ; ce qui réduit d'autant le nombre d'exposants.
- **envolée artistique : 70 artistes** nous ont proposé une envolée de couleurs, de matières et d'émotions avec 1/3 de renouvellement pour éviter la lassitude du public.
Exposition multidisciplinaire et variée, tout public, sans attribution de prix, avec la liberté de créer en fonction du thème ou pas, ceci afin de conserver cette simplicité et convivialité recherchées et reconnues.
Nous offrons au public un format original d'exposition et une approche différenciée de l'Art.
Les créations se meuvent librement entre art/artisanat, décoration/design, entre héritage traditionnel et moderniste : les frontières de l'Art sont subtiles.

Nous avons proposé au public des **ateliers** pour assurer la transmission des savoir-faire :

- atelier de plumasserie

- fresque collaborative
- création de cerfs-volants
- création de montgolfières

et des **démonstrations** : fabrication de girouettes, démonstrations spontanées de certains exposants.

Pour cette édition anniversaire exceptionnelle, nous avons souhaité favoriser la rencontre des différentes formes d'Art. **Les arts de rue** ont dynamisé les rues du village.

- **envolée de papillons** par *les elfes des tropiques*.
- **envolée vocale** : « *Les filles du Kazoo* » ont enchanté le public par leurs mini-concerts et la chorale « *Si vous chantez* » a animé la réception du samedi soir.
- **envolée au « jardin du vent »** : démonstration d'éventail du Tai Chi, décorations des enfants de l'école et de cerfs-volants artistiques.
- **envolée des saveurs** proposée par l'ACSC pour la convivialité : formule salades ou paëlla !

et une envolée de sourires, de bonne humeur, de plaisir, d'émotions, de rencontres, de partages ...

c) **Publicité**

- L'affiche d'AeM, pérenne depuis 2017, a été modifiée pour s'adapter à la modification de la période.
- Banderoles modifiées en ce sens.
- La publicité a bien fonctionné notamment par les journaux locaux et surtout par Le p'tit journal de Sagy.
- Publicité sur les sites et facebook.
- Publicité relayée par le site de la mairie. Sauf erreur, pas de pub par le PNR ni CCVC.
- Publicité aux offices de tourisme, commerçants, carnet d'adresses des artistes, des adhérents et chacune d'entre nous.

d) **Décor**

Pour la circonstance, nous avons souhaité donner un aspect festif au village.

- Décorations par les p'tites mains de l'ACSC et par les enfants de l'école.
- Quelques éléments comme papillons, montgolfières ont complété le décor.
- Un sticker géant « *Artistes en Mai fête ses 10 ans* » que ns avons acheté en 2019 et donc non modifiable était installé sur la place du village.
- Affiche géante des 10 ans sur laquelle étaient apposés les flyers correspondant aux 10 années.

e) **Vernissage**

Il s'agit d'un moment convivial où les artistes peuvent se retrouver, échanger tout comme les propriétaires.

Face au problème d'utilisation de la MDV, nous avons recherché un grand barnum qui puisse accueillir au moins 150 personnes.

Un grand MERCI à la municipalité de Longuesse qui nous a fourni, monté, démonté et assuré le transport d'un barnum de 40 m2.

Heureusement, le beau temps a été notre auxiliaire de réussite.

Nous n'oublierons pas la réception du samedi soir toute en simplicité mais exceptionnelle pour célébrer cette édition anniversaire. Bonne ambiance, authentique.

Représentants de propriétaires, artistes, bénévoles, enfants de l'école, ACSC ont lâché ENSEMBLE les colombes symbolisant la liberté, la fraternité et l'unité.

Séquence émotion, quant à l'unisson, chacun a entonné « *l'envolée des campagn'arts* » : chanson écrite pour la circonstance.

La chorale « *Si vs chantiez* » avec entrain et enthousiasme a animé la soirée, invitant le public à partager son amour de la chanson française, dans la joie et la bonne humeur.

C'est autour du verre de l'amitié que nous avons soufflé les dix bougies et souhaité longue vie à AeM.

Nous avons regretté l'absence des membres de la municipalité de Frémainville.

f) Restauration :

L'ACSC a proposé un stand de restauration rapide le samedi midi, uniquement pour les artistes ; l'exposition ouvrant aux visiteurs à 14H.

Les repas peuvent être consommés sur place ou bien à emporter sur le lieu d'exposition.

- Nous avons rencontré de sérieux problèmes d'organisation logistique car :
 - La cuisine de la MDV n'est pas encore fonctionnelle : il nous a donc fallu aider le maire adjoint responsable des travaux à chercher tables et chaises stockées au presbytère du village et à les nettoyer.
Il nous a fallu monter des frigos pour entreposer boissons et denrées.
Merci pour son aide et le prêt du camion communal.
 - 2 jours avant, nous apprenons que nous ne pourrions pas du tout bénéficier de la salle alors qu'elle était prévue pour l'installation du buffet avec les sens de circulation pour respecter le protocole sanitaire.
Il a fallu tout réorganiser à l'extérieur et sous les barnums.
- Nbre de repas vendus samedi : **40 repas** (60 en 2019 - 60 en 2017 - 40 en 2016)
dimanche : **180 repas** (120 en 2019 - 100 en 2017- 84 en 2016)
sans compter les ventes au détail (salades, desserts).

g) Parkings

1 parking obligatoire en haut du village (Bois de Galluis) et en face dans un champ mis à notre disposition par l'agriculteur.

Les autres entrées du village ne pouvant être fermées, le stationnement a lieu dans le village ou sur des petites aires de stationnement. Le village n'est donc pas piétonnier.

8 places handicapées provisoires ont été réservées + 2 permanentes pour favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Le tout étant validé par M. le Maire et déclaré en gendarmerie.

h) Financement (voir rapport financier)

- Auto financement ACSC
- Subvention communale : 500€.
- Subvention PNR : notre demande de subvention n'a pas été étudiée. A hauteur convenue de 3000€, nous avons dû revoir nos prétentions d'animations à la baisse et priver les villageois et les artistes du spectacle prévu le samedi soir ainsi que les cadeaux remerciements aux propriétaires.

Conclusion AeM

Grâce à l'investissement et la générosité des propriétaires, l'enthousiasme et la créativité des artistes, Frémenville vit un WE haut en couleurs à chaque édition d'AeM, sous le signe du lien social et de la reconnaissance territoriale.

Nous profitons de chaque occasion pour **développer les liens avec les artistes et les propriétaires** : le renouvellement de leur candidature le prouve comme les relations tissées avec les propriétaires qui les accueillent.

Fort de tous ces constats, le nombre de visiteurs augmente chaque année et de nouveaux artistes nous sollicitent spontanément pour exposer.

Les retours positifs de chacun des protagonistes nous invitent à poursuivre sur cette voie. Les spectateurs se veulent aussi acteurs et étendre leurs connaissances sur les savoir-faire des professionnels.

Malgré les difficultés rencontrées, nous tenons à garder le concept de la restauration (et non food truck) pour préserver l'objectif du lien social prioritaire ds nos actions.

Pour rappel, nous n'effectuons plus de réunion de débriefing mais nous invitons les artistes et propriétaires à nous faire part de leurs réflexions, à l'issue d'AeM.

Très peu d'observations mais beaucoup de remarques positives, de compliments et d'encouragements à poursuivre ds cette voie.

Le format original de l'exposition AeM qui se distingue de celles existantes ds le Vexin, l'esprit et la démarche reconnus lui assurent un vif succès.

Grâce à la complémentarité et la mise en synergie de toutes les compétences, la fête fût belle.

L'équipe de l'Association Culturelle St Clair remercie vivement l'investissement de tous les acteurs qui ont participé à la réussite de l'événement.

3) Dimanche 28 Novembre 21 : sortie théâtre

Grande première pour cette proposition pour laquelle les places ont été vendues en 10 jours.

a) Programmation

Le système Ribadier de Feydeau au théâtre de la Michodière

Pièce tout public, ds un théâtre accessible.

Départ en bus à 13H30 pr la représentation de 15H30.

Respect du protocole sanitaire.

b) Budget

Sortie prévue, budgétée et votée à la dernière A. Gale dont le transport offert par l'ACSC.

Tarifs demandés aux participants :

. Adhérents : 16€

. Non adhérents : 20€

. -25 ans : 10€

c) Inscriptions

42 personnes se sont inscrits à cet après-midi culturel et convivial.

20 Adhérents – 17 Non adhérents - 5 de -25 ans

Avant de poursuivre, j'aimerais en tant que présidente et au nom du conseil d'administration, renouveler un hommage appuyé aux **bénévoles**. Sans eux, sans leur gentillesse, leur aide et leur enthousiasme, nous ne pourrions pas mener ces projets à terme.

Cette année, malgré des conditions matérielles compliquées à gérer demandant une logistique appuyée, nous sommes grâce à eux parvenues à maintenir les manifestations et à contribuer à leur réussite.

La présidente
Y. Guiloineau